MINISTERE de l'Artisanat de mines et de l'ARTISANAT

- compte-rendu

22-3-1987

2 Doc

10 pg

17/7/87

Minant

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 27 MARS 1987

N° 762 /08/01.5/87

1/4/87

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B. P. 73 — KIGALI

Vu

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Vu 16/7/87

A traiter par .....
.....
Date entrée : 30-3-87
N° Classement 6290/07.5

Référence :

Objet : Transmission du Compte-rendu de l'entretien accordé à Monsieur Johnathan NG'ENO, Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie en visite au Rwanda.-

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le compte-rendu de l'entretien que je viens d'accorder à Monsieur Johnathan NG'ENO, Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie en date du 25 mars 1987, entretien qui a été essentiellement consacré aux liens de coopération existant entre le Rwanda et le Kenya en matière industrielle et d'échanges commerciaux.

Comme Votre Excellence le remarquera de part les termes de l'entretien, il a été constaté que plusieurs potentialités existent dans le domaine industriel et d'échanges commerciaux entre le Rwanda et le Kenya, potentialités pouvant aller de la forme de coopération directe entre les deux Gouvernements à celle de joint-venture entre des hommes d'affaires rwandais et Kenyans. Il faudrait donc que la partie rwandaise envisage toutes les modalités pratiques de tirer profit de cette situation.
Pour ce qui est de mon Département, avec les Services de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda et au départ des résultats de l'exposition commerciale des produits industriels kenyans actuellement en cours, nous comptons poursuivre les actions d'information auprès des promotteurs potentiels rwandais et kenyans sur les possibilités qui existent dans chaque pays et susceptibles de mobiliser des investissements pour leur réalisation concrète.

Enfin, Monsieur le Ministre Kenyan m'a invité pour aller en visite dans son pays afin de me rendre compte des développements du secteur industriel kenyan.
Cette visite est très intéressante dans la mesure où le Kenya est un pays plus avancé que le Rwanda dans le domaine industriel et où certains industriels opérant au Kenya sont déjà en contact avec les Services Rwandais en vue de créer des entreprises de droit rwandais.

.../...

Lors de cette visite l'on pourrait également organiser un déplacement des promotteurs et industriels potentiels rwandais au Kenya de façon à poursuivre les contacts et les prospections des milieux industriels et commerciaux kenyans dans un cadre mieux organisé.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

Mathieu NGIRIRA.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministres des Finances et de l'Economie KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KIGALI.
- Monsieur le Ministre du Plan KIGALI.
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda KIGALI.-

COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN ACCORDE A MONSIEUR JOHNATHAN NG'ENO, MINISTRE KENYAN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

1. En date du 25 mars 1987 à 15.00, Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a accordé un entretien à Monsieur Johnathan NG'ENO, Ministre kenyan du Commerce et de l'Industrie en visite dans notre pays, entretien qui a été essentiellement consacré à la coopération entre le Kenyan et la République Rwandaise dans les domaines de l'industrie et du commerce. Monsieur le Ministre kenyan du Commerce et de l'Industrie était accompagnée par Madame EMMA MURAY, Ambassadrice du Kenya auprès de la République Rwandaise et Monsieur GATEI, chargé d'Affaires commerciales auprès de la même Ambassade à Kigali.

2. Prenant la parole, Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a tout d'abord souhaité la bienvenue à son Collègue Kenyan, Ministre du Commerce et de l'Industrie dans notre pays et au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat. Monsieur le Ministre s'est particulièrement réjouit de la présence de son Collègue dans notre pays surtout au moment même où le Kenya organise une exposition commerciale des produits industriels Kenyans. Cet état de chose montre donc, devait ajouter Monsieur le Ministre la bonne qualité des liens de coopération qui existent entre nos deux pays, le Kenya et le Rwanda.
   Cette bonne coopération est par ailleurs marquée par les contacts permanents et fréquents qui existent au niveau de nos deux Chefs d'Etat, des hommes politiques et des hommes d'affaires des deux pays.
   Enfin Monsieur le Ministre a formulé ses meilleurs voeux de succès à la présente visite de son Collègue Kenyan qui a-t-il souligné, devra concourir à l'affermissement des liens de collaboration existant entre les deux pays en faveur du développement des secteurs industriel et commercial dans les deux pays.

3. Prenant la parole à son tour, Monsieur le Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie a signalé que depuis son arrivée au Rwanda le mardi 24 mars 1987, il a été très bien accueilli par tous les Services rwandais déjà contactés et qu'il essaiera de faire de son séjour qui prendra fin vendredi le 27 mars 1987, une source de données et d'informations devant concourir au développement de la coopération déjà existante entre le Rwanda et le Kenya dans les domaines de l'industrie et du commerce.
   Comme son Collègue rwandais venait de le souligner, le Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie a reconnu que de très bonnes relations de coopération existent entre nos deux pays et beaucoup d'échanges et visites se font d'un pays à l'autre. Le Rwanda est un beau pays et son peuple est bon et cet état de chose est bien propice pour le développement du Commerce entre les deux pays.

.../...

Il a ajouté qu'il faut que les promoteurs Kenyans viennent au Rwanda pour se rendre compte sur place de ce qu'il y a à faire, de ce qu'il faut acheter, de ce qu'il faut vendre, etc...
Réciproquement les promoteurs rwandais viendraient également au Kenya pour prospecter son marché. Monsieur le Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie a en outre souligné qu'il existe des potentialités énormes de coopération en matière industrielle et commerciale avec l'Uganda, mais que ce pays connaît toujours actuellement des problèmes politiques qui freinent toute possibilité de coopération.
Le Rwanda qui connaît une grande stabilité politique et économique pour le moment offre donc de meilleures possibilités de coopération.
Le Rwanda, devait ajouter le Ministre Kenyan a besoin du Kenya; mais aussi le Kenya a besoin du Rwanda. De fait, le Rwanda achemine et reçoit la grande partie de ses marchandises via le port de Mombasa d'une part et d'autre part le Kenya peut utiliser le Rwanda pour le développement de ses activités commerciales avec les pays de l'Afrique Centrale tels que le Zaïre, etc... De plus, les deux pays ont grand intérêt à coopérer ensemble notamment dans le cadre des échanges de coopération Sud-Sud et dans celui des dispositions de l'Organisation de l'Unité Africaine. Le Kenya produit des articles de très bonne qualité si bien que même les européens viennent les acheter. Dès lors les pays africains peuvent également acheter des articles Kenyans qui sont de haute qualité. Ainsi a conclu, Monsieur le Ministre Kenyan, les africains peuvent développer les échanges commerciaux entre eux -(export-import) plutôt que d'avoir toujours recours aux produits provenant des pays industrialisés et cette coopération peut se développer davantage avec le Rwanda.

4. Parlant toujours du Commerce entre pays africains, Monsieur le Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie a signalé que le développement des échanges commerciaux pourra provoquer une concurrence au compétition entre les entreprises des différents pays sur un même marché national, compétition Pouvant entraîner une réduction des prix des articles lancés sur le marché tout en recherchant leur bonne qualité. De plus il a ajouté qu'avec le Rwanda, en même temps que l'on développe la coopération entre les deux Gouvernements Rwandais et Kenyan, il faudra également développer la coopération entre les promoteurs des deux pays de manière a développer une forme de joint-venture entre ces promoteurs rwandais et kenyans.
L'on trouve sur le marché Kenya des promoteurs et investisseurs allemands, britaniques, asiatiques, etc..., mais il n'y a pas de promoteurs et investisseurs rwandais alors que les potentialités et les développements technologiques permettent une telle coopération tant du côté des rwandais au Kenya que de celui des Kenyans au Rwanda.

.../...

5. Enfin, Monsieur le Ministre Kenyan du Commerce et de l'Industrie a tenu à présenter ses remerciements à son Collègue Rwandais, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat pour l'accueil très chaleureux lui a été réservé et l'a invité à venir au Kenya visiter le secteur industriel kenyan afin de mieux se rendre compte des possibilités de coopération entre nos deux pays en ce domaine.

6. Reprenant la parole, Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a à nouveau apprécié l'initiative de la visite au Rwanda de son Collègue Kenyan ainsi que celle de l'Organisation de l'exposition des produits industriels kenyans car cette initiative fournit une meilleure occasion pour le développement du commerce suscitant par là un accroissement de la production.
Parlant de la coopération entre le Kenya et le Rwanda sous la forme de joint-venture avec les hommes d'affaires Kenyans et Rwandais, Monsieur le Ministre a déclaré que cette formule est à promouvoir par tous les voies et moyens et en procédant étape par étape.
Il faudrait pouvoir déjà identifier des projets pouvant être initiés en ce domaine. Pour la concurrence ou compétitivité entre les entreprises industrielles de nos deux pays ou des pays limitrophes; Monsieur le Ministre a signalé à son interlocuteur que pour la partie rwandaise, il devrait plutôt s'agir d'une complémentarité sur un marché libéralisé.
Par exemple si le Kenya a une industrie du papier suffisante pour approvisionner les marchés kenyan, rwandais, burundais, ougandais,..., il ne faudra pas que le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda,... se mettent eux aussi à développer l'industrie du papier dans leurs pays respectifs. Ces pays devraient se contenter de s'approvisionner au Kenya en papier et se spécialiser dans d'autres types d'industries pour approvisionner à leur tour d'autres pays. Il faudrait donc envisager les modalités de s'orienter vers cette coopération complémentaire qui évite toute forme de compétitivité qui entraine un gachis de ressources de tous ordres.
Le Rwanda, a ajouté Monsieur le Ministre est au démarrage de son secteur industriel et pense qu'il a non seulement beaucoup à gagner, mais aussi à faire bénéficier à d'autres pays, raison pour laquelle il appuie la politique de coopération Sud-Sud et par voie de conséquence, celle de coopération et d'échanges commerciaux entre pays africains telle que préconisée par l'Organisation de l'Unité Africaine.
Enfin, Monsieur le Ministre a accepté l'invitation de son Collègue Kenyan et lui a promis que les contacts nécessaires seront ultérieurement entreprises en vue de son organisation matérielle et technique.

7. Avant de terminer l'entretien à 15.25 minutes, les deux Ministres se sont convenus de se rencontrer le lendemain jeudi 26 mars 1987 pour visiter l'Office de Valorisation Industrielle de la Banane au Rwanda OVIBAR et l'Atelier Artisanal de Rutongo.

Fait à Kigali, le 25 mars 1987.

R.I.B.R.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Mininnad

Kigali, le 15 JAN. 1987

N° 91 /08/00/87

Nsengiyumva

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B. P. 73 – KIGALI

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Référence :

Objet : Entretiens avec le Chargé d'Affaires de l'Inde.

-°-

A traiter par ... ExT
Date entrée : 16/1-87
N° Classement 0933/08

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le compte-rendu des entretiens que le Secrétaire Général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a eus avec le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda avec résidence à Kampala le vendredi 09 janvier 1987.

Comme Votre Excellence pourra le constater, les entretiens ont porté sur la coopération industrielle Sud-Sud, entre l'Inde et le Rwanda.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
  KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise
  KAMPALA

S/C. de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI

COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS QUE LE SECRETAIRE GENERAL AU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT A EUS AVEC MONSIEUR DARSHAN SHING, Chargé d'Affaires à l'Ambassade de l'Inde au Rwanda avec Résidence à KAMPALA.

Les entretiens ont eu lieu vendredi le 9 Janvier 1987 dans le Bureau du Secrétaire Général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

Etaient présents:

- Monsieur NKUNDIYEZE Boniface, Secrétaire Général
- Monsieur DARSHAN SINGH, Chargé d'Affaires à l'Ambassade de l'Inde au Rwanda à Kampala;
- Monsieur NUGAWERA Patrick, Expert de l'ONUDI au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat;
- Monsieur BANGAMWABO Emmanuel, Chef de Division Etudes à la Direction Générale de l'Artisanat et P.M.E. et Rapporteur.

Les entretiens ont commencé à 11 H 00 du matin.
Prenant le premier la parole, le Secrétaire Général a commencé par souhaiter la bienvenue au Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda dans notre Pays et au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.
Il a souligné aussi que notre Département est honoré de la visite du Chargé d'Affaires et ainsi c'est une occasion intéressante de débattre des problèmes de coopération industrielle entre le Gouvernement Indien et le Gouvernement de la République Rwandaise.

Après préciser ce mot d'introduction , le Chargé d'Affaires a pris la parole pour l'objet de sa visite. Il a indiqué que sa visite au Rwanda s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitiés et de coopération qui existent entre l'Inde et le Rwanda. S'agissant de la ccopération industrielle, le Chargé d'affaires a, au cours des entretiens évoqué les projets discutés lors de la dernière réunion de Solidarité des Ministres Africains de l'Industrie.

Concernant les 2 projets "Peaux et Cuirs" et "Pylônes électriques" discutés lors de la dernière réunion de solidarité et de la dernière visite de l'Ambassadeur de l'Inde au Rwanda, Monsieur DARSHAN SINGH a porté à la connaissance de la Partie Rwandaise que l'Inde était disposé à financer les dépenses relatives aux frais internationaux et aux perdiems des Experts devant mener des études de faisabilité (ITEC PROGRAMM) alors que le Rwanda paierait les frais locaux de logement et de transport à l'intérieur du pays. La décision a été communiquée à l'Ambassade du Rwanda à Kampala.
A ce sujet, le Secrétaire Général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a remercié la Partie Indienne pour l'assistance financi susmentionnée quant au financement d'une partie des frais des Experts et

.../...

a signalé, si le Gouvernement Indien ne peut pas faire plus, le Rwanda approchera d'autres bailleurs de fonds pour le financement des frais locaux étant donné ses moyens financiers limités du Pays

Concernant le projet d'accord de Coopération économique, technique, scientifique et culturelle entre le Gouvernemat de la République de l'Inde et le Gouvernement de la République Rwandaise, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda a remis une photocopie dudit projet au Secrétaire Général et a porté à sa connaissance qu'une autre copie a été donnée à notre Ambassade à Kampala pour que le finalisation ait lieu dans les plus brefs délais.

En outre, Monsieur DARSHAN SINGH a relevé aussi l'absence de communication existant entre le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat et l'Inde car toute la correspondance doit passer par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et l'Ambassade du Rwanda qui s'occupe de New-Dlhi se trouve à Ryard et cette situation est connue du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,a-t-il ajouté.

Pour cette dernière mise au point, le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a rassuré le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda que puisque le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération est saisi du problème, une suite appropriée lui sera accordée.

Après l'exposé du Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda, le Président de la réunion a pris la parole à son tour pour informer son interlocuteur des points ayant trait à la coopération Rwando-indienne en matière industrielle.

1. Bourses de stages.

Concernant les bourses de stages, il a rappelé que le Gouvernement indien nous a accordé 6 bourses de stages(4 pour artisans et 2 pour fonctionnaires) et que les candidatures sont en voie d'être transmises. Il a souhaité que ces bourses de stages soient renouvellées chaque année et a précisé que les réponses du côté de l'Ambassade de l'Inde sont souvent imprécises et arrivent en retard.

Il a été suggéré au Chargé d'Affaires pour qu'il insiste auprès de son Gouvernement pour nous accorder des bourses de longue durée(Bourses d'études pour les cadres du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat dans différents domaines).

A ce sujet, le Chargé d'Affaires a retorqué ce qui suit:

- Il n'y a pas de communication directe car on est obligé de passer par l'Ambassade du Rwanda à Ryad et par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, il faudrait envisager la possibilité de création

.../...

d'une ambassade du Rwanda à New-Delhi.

- le principe de la continuité des bourses de stage a été enregistré et accepté.
- le principe des bourses de longue durée a été enregistré et accepté; le Chargé d'Affaires a même souhaité qu'on lui donne des propositions avant son départ mais, comme il a été convenu cela fera l'objet d'une communication ultérieure.

2. Coopération avec les organismes indiens tels que NSIC, NISIETI, CRFTRI et SIDO.

Le Secrétaire Général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a informé le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Inde au Rwanda que le Rwanda a un vif intérêt de coopérer avec"National Small Industries Corporation"(NSIC).
Pour ce faire, le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a déjà préparé un projet de mémorandum d'entente de coopération industrielle qui sera communiqué au NSIC au cours de la semaine prochaine. Le Secrétaire Général a souhaité que le Président de la NSIC visite le Rwanda lors de la signature de ce mémorandum.
A son tour, le Chargé d'Affaires a répliqué en disant que cela ne pose aucun problème et qu'il appartient au Rwanda d'inviter le Président de la NSIC.

3. Suivi de la mission en Inde effectuée par une délégation rwandaise en novembre 1986.

Il a été signalé au Chargé d'Affaires que la délégation rwandaise a été satisfaite de la mission en Inde riche en renseignments et enseignements industriels.
Au cours de cette mission, des actions suivantes ont été envisagées :

- les entrepreneurs rwandais contacteront les partenaires indiens dans le futur pour la réalisation de plus de 100 petits projets identifiés.
- la NSIC a accepté de réaliser 2 études de préfactibilités, à savoir :

(1) Développement de la Forge Gouvernementale de Nyabisindu.

(2) Création d'une fonderie mais il nous faut trouver des moyens pour financer ces études

A son tour, le Chargé d'Affaires a mentionné qu'il y a beaucoup à faire au Rwanda. Quant aux projets à exécuter en commun, il suffit de transmettre la liste des projets à l'Ambassade de l'Inde à Kampala où il y a un attaché commercial qui s'occuperait du suivi et des contacts à établir entre les partenaires rwandais et indiens.

Enfin, une question a été posé au Chargé d'Affaires de savoir pourquoi l'Ambassade de l'Inde à Kampala n'est pas au courant des candidatures

.../...

du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat alors que New-Delhi est très bien informé de cela.
En guise de réponse, le Chargé d'Affaires a promis de vérifier cela au retour.

Le Secrétaire Général a clôturé la réunion en remerciant le Chargé d'Affaires de l'intérêt toujours accru que le Gouvernement Indien attache au développement industriel de notre pays.
Le Chargé d'Affaires a remercié la Partie Rwandaise de l'avoir bien accueilli et a souligné qu'il serait très content s'il avait fait des réalisations concrètes dans notre Pays.

La réunion est terminée à 11 H 45.